VENDIS CAPITAL
BUILDING BRANDS TOGETHER

# Politique d'investissement durable et d'actionnariat

MARS 2021

# Objet

En tant que société de capital-investissement indépendante spécialisée dans l'investissement et le développement des sociétés de consommation de marque, nous nous engageons à contribuer au changement transformationnel nécessaire à la transition vers une économie durable. Nous reconnaissons l'importance d'intégrer le développement durable dans notre façon de travailler au quotidien. Nous réfléchissons à la valeur que nous créons et pour qui.

Nous cherchons à créer de la valeur d'une manière holistique, au-delà de la génération de rendements financiers pour nos investisseurs. À ce titre, nous considérons que l'un de nos principaux objectifs est d'apporter de la valeur à l'ensemble de la communauté des parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, société dans son ensemble) tout en tenant compte de l'impact sur l'environnement local et mondial.

Nous reconnaissons que l'activité économique en général a souvent un impact mitigé sur le développement durable. Le secteur de la consommation fournit des biens et des services utiles ou réjouissants aux consommateurs et est souvent un puissant moteur de création d'emplois. Toutefois, les activités du secteur peuvent également avoir des effets néfastes, tant au niveau des activités de l'entreprise (p.ex. activités commerciales qui épuisent les ressources environnementales) qu'au sein de la chaîne d'approvisionnement (p.ex. mauvaises conditions de travail des fournisseurs). Nous voulons nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons deviennent beaucoup plus durables dans le cadre de notre gérance. Notre approche n'est pas principalement motivée par le risque, nous pensons simplement que c'est la bonne chose à faire. Notre conviction est que cela a un effet durable au-delà de notre actionnariat, car il modifie la mentalité de l'entreprise. Tout le monde a un rôle à jouer pour réaliser une économie durable et nous mettrons tout en œuvre pour contribuer à un changement significatif.

Faire des affaires d'une manière (plus) durable apporte également des avantages supplémentaires. Tout d'abord, nous espérons inspirer les autres à faire de même pour élargir les effets de nos actions. Deuxièmement, nous pensons que cela nous aide à être un partenaire plus attrayant et plus précieux pour nos investisseurs, nos sociétés en portefeuille, nos propres équipes et toute autre personne avec laquelle nous nous engageons. Enfin, nous pensons que cela aura également un impact positif sur les valorisations des sociétés de notre portefeuille et que cela apportera ainsi un avantage financier intéressant à ces efforts.

Notre parcours d'investissement responsable a débuté avec notre lancement en 2009 lorsque les considérations ESG étaient déjà appliquées à nos premiers investissements. Par la suite, nous avons formalisé notre première politique ESG en 2016 et commencé par notre évaluation annuelle ESG des portefeuilles en 2017. En 2018, nous sommes devenus signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et en 2020 nous avons revu à la hausse notre politique ESG et renforcé la mise en

œuvre de mesures de développement durable dans les entreprises de notre portefeuille. À l'avenir, nous continuerons d'apprendre et de contribuer aux meilleures pratiques du secteur et nous nous efforcerons d'avoir un impact le plus positif possible.

Notre politique d'investissement durable et d'actionnariat s'applique à tous les investissements potentiels et existants tout au long des phases du cycle d'investissement, ainsi qu'à notre engagement sur la façon dont nous opérons en tant qu'entreprise nous-mêmes.

# Périmètre

En tant qu'investisseur responsable, nous intégrons les facteurs de développement durable– environnement, société et gouvernance (ESG) – dans l'ensemble du cycle d'investissement. Nous identifions, suivons et gérons, dans la mesure où cela est pertinent, les risques de développement durable susceptibles d'affecter la valeur de notre investissement, ainsi que les impacts négatifs de nos investissements sur les facteurs de développement durable (le cas échéant). En outre, nous recherchons activement des opportunités d'amélioration de la performance en matière de développement durable des entreprises de notre portefeuille. Cela nous permet d'améliorer la performance et la valeur ESG de nos investissements et de réduire leurs impacts négatifs potentiels sur le développement durable.

## Facteurs de développement durable

| ENVIRONNEMENT | SOCIAL | GOUVERNANCE |
|---|---|---|
| Émissions de gaz à effet de serre minimales | Protection des salariés grâce à l'accès à des conditions de travail décentes, équitables et sûres | Préserver les normes en matière d'éthique et de gouvernance |
| Utilisation minimale des ressources (rares) | Prise en compte des communautés locales | Intégration de la performance en matière de développement durable dans la stratégie commerciale |
| Préservation de la biodiversité et des écosystèmes | Maximiser la sécurité des produits et protéger les intérêts des consommateurs | Promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables et transparentes |

**Prise en compte maximale de la réutilisation et du recyclage des matériaux dans la conception des produits**

**Communiquer avec toutes les parties prenantes et leur faire rapport de manière transparente**

Nous considérons que les initiatives de l'UE exigeant des entreprises d'investissement qu'elles suivent (et rendent compte de) plusieurs indicateurs en matière de développement durable constituent une voie crédible vers un secteur de l'investissement plus durable. Dans la mesure où elles sont réalisables et pertinentes, nous prendrons en considération la méthodologie proposée par ces initiatives pour mesurer les principes ESG. Nous faisons référence (mais sans nous y limiter) aux facteurs de développement durable ci-dessus comme base de notre approche de sélection et d'actionnariat.

## Le développement durable chez Vendis lui-même

Nous nous engageons également à améliorer notre propre performance opérationnelle en matière de développement durable, et c'est la responsabilité de toute l'équipe Vendis de le réaliser. Même si l'impact à court terme peut sembler limité, nous pensons qu'il est important de le faire pour montrer l'exemple et créer un état d'esprit pour améliorer le développement durable dans tout ce que nous faisons.

## ENVIRONNEMENT

Nous reconnaissons que les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de l'énergie, au trajet et aux déplacements professionnels sont l'un de nos principaux enjeux ESG. Notre objectif est de réduire les émissions en encourageant l'utilisation des transports en commun, en évitant les déplacements aériens lorsque cela est pratiquement possible et en compensant les transport aériens qui ont lieu avec l'achat de crédits carbone.

## SOCIAL

Nous accordons également la priorité au principal atout de Vendis – nos collaborateurs – afin de maintenir notre culture d'équité et d'ouverture à tous les niveaux de l'organisation. Nous instaurons un environnement de travail où tous les membres de l'équipe ont le droit d'exposer leurs désaccords, avec respect, tout en veillant à ce que tous les points de vue soient pris en compte. Le développement personnel de l'ensemble de nos collaborateurs est un axe clé, car nous voulons favoriser un environnement où les talents peuvent se développer.

Bien que nous reconnaissions la valeur que la diversité apporte à une organisation, nous accusons encore du retard à cet égard. Notre résolution est de rechercher des solutions capables d'améliorer la diversité de notre équipe. Bien que nous ne souhaitions pas mettre en œuvre une politique de discrimination positive, nous prenons en compte la diversité et l'inclusion dans notre processus de sélection. En outre, nous restons déterminés à identifier les obstacles potentiels dans le processus de recrutement et examinerons comment les surmonter afin d'assurer l'égalité d'accès aux opportunités chez Vendis.

## GOUVERNANCE

La gouvernance de Vendis est essentielle à notre succès et sert de base à la mise en place de la culture que nous apprécions si fortement. Notre structure de partenariat garantit que la prise de décision est largement soutenue et fondée sur des contrôles et des vérifications solides. De nouveaux associés peuvent entrer régulièrement dans le partenariat, assurer la continuité et promouvoir de nouveaux horizons et idées au sein de l'équipe de direction. Les intérêts de toutes les parties prenantes de Vendis sont pris en compte en permanence lors de la prise de décision dans le cadre du partenariat.

### Responsabilités et mise en œuvre

Cette politique d'investissement durable et d'actionnariat est supervisée par l'ensemble du groupe d'associés, et c'est Michiel Deturck (associé), qui a la responsabilité globale de sa mise en œuvre.

L'équipe ESG, dirigée par Michiel et composée de plusieurs autres personnes de l'équipe d'inve

- L'élaboration de la politique ESG ;
- être en contact avec les consultants ESG et le réseau d'experts ;
- expertise ESG interne, y compris la surveillance de l'évolution des exigences juridiques ;
- partager les connaissances ESG avec l'équipe Vendis et les sociétés du portefeuille ; et
- mesurer l'avancement ESG et préparer notre rapport annuel ESG ;
- remonter l'ensemble des activités ESG à l'ensemble du groupe des associés.

Il appartient à chaque membre de l'équipe d'investissement de mettre en œuvre les aspects de cette politique.

### ESG et rémunération

Nous favorisons une gestion saine et efficace des risques et veillons à ce que la structure de la rémunération n'encourage pas une prise de risque excessive, également en ce qui concerne les risques de durabilité. Nos processus d'évaluation tiennent compte de la manière dont nos collaborateurs promeuvent et mettent en œuvre la démarche définie dans cette politique.

Nous sommes convaincus de l'authenticité de notre approche ESG et nous veillons à ce que nos activités ne donnent pas lieu à de l'écoblanchiment, à une mauvaise vente ou à une représentation erronée de nos stratégies d'investissement.

### Révision

La performance ESG de Vendis, tant en portefeuille qu'au niveau de nos propres opérations, est évaluée lors de notre révision annuelle des critères ESG. Dans le cadre de ce processus, cette politique est revue et mise à jour chaque année dans la mesure du nécessaire. Grâce à cette révision, nous nous efforçons d'améliorer en permanence notre approche d'investissement durable et d'actionnariat, ainsi que la performance en matière de développement durable de nos propres opérations et des sociétés de notre portefeuille.

## Développement durable dans les entreprises de notre portefeuille

Nos pratiques en matière d'investissement durable et d'actionnariat sont appliquées à toutes les phases du cycle d'investissement. Notre approche nous permet d'adapter le processus à chaque investissement ou opportunité afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité.

### I. PRE-INVESTISSEMENT

#### 1. Levée de fonds :

Au-delà de la réalisation de contrôles préalables requis par la législation sur nos investisseurs, nous voulons comprendre leur objectif d'investissement, à qui ils bénéficient et leur approche pour apporter une valeur à long terme à leurs bénéficiaires. Nos activités consistent à prendre contact avec des investisseurs potentiels afin d'assurer l'adéquation des intérêts, des valeurs et de notre vision de la création de valeur reposant sur les parties prenantes.

### 2. Sélection des opportunités d'investissement :

Toutes les opportunités d'investissement sont analysées par rapport à notre liste d'exclusion (annexe A). D'autres exclusions peuvent être envisagées pour nos investisseurs de manière individuelle.

Si des secteurs ne figurent pas sur la liste d'exclusion mais qu'ils sont considérés comme ayant des impacts négatifs potentiels sur les groupes de parties prenantes, l'équipe d'investissement, notamment les membres de l'équipe ESG, déterminera la viabilité de l'opportunité. Cette évaluation comprendra une évaluation de la volonté de la direction d'aborder le ou les sujets identifiés, ainsi que les coûts potentiels et toute autre condition qui pourrait être nécessaire pour améliorer sa performance en matière de développement durable.

L'évaluation d'une opportunité d'investissement prendra également en compte :

- l'ampleur de l'impact négatif de l'analyse ESG sur l'investissement ;
- la condition de base selon laquelle, pendant l'actionnariat de Vendis, il faut éviter un dommage supplémentaire ; et
- la possibilité de générer un impact positif de l'analyse ESG pendant l'actionnariat de Vendis.

### 3. Vérification préalable

Dans le cadre de la vérification préalable, les risques de développement durable importants, ainsi que les domaines et les possibilités d'amélioration, sont identifiés. Pour ce faire, nous vérifions d'abord le seuil d'importance relative avec une liste standard de questions que nous remplissons pour toutes les opportunités d'investissement avant de commencer la vérification préalable. Si le seuil d'importance relative est élevé, nous incluons également le développement durable comme un sujet distinct dans notre vérification préalable. Les résultats de ces recherches sont inclus dans le Mémorandum d'investissement et servent de point de départ à notre engagement auprès de l'entreprise en matière de développement durable.

## II. PACTE

### 1. d'actionnaires

Dans le cadre du pacte d'actionnaires, chaque société du portefeuille s'engage à préparer une politique ESG, à élaborer un plan d'action ESG annuel et à respecter les exigences de reporting de Vendis en matière d'ESG.

### 2. Engagement et création de valeur

Nous pensons que, pendant la phase d'actionnariat, nous pouvons jouer un rôle prépondérant dans l'évolution des sociétés en portefeuille. Nous travaillons en étroite collaboration avec la direction pour identifier les domaines dans lesquels la réduction des activités nuisibles doit être priorisée et pour identifier où des améliorations en matière de développement durable peuvent être mises en œuvre.

Un dialogue sur le développement durable est engagé pendant ou peu de temps après l'investissement, car nous partageons le résultat de notre vérification préalable avec l'entreprise et convenons d'une voie à suivre (généralement contenue dans un plan ou une feuille de route de 100 jours).

Les actions sont prises en compte et convenues en fonction de l'importance des questions ESG et sont définies dans le but de concilier la performance en matière de développement durable et la création de valeur pour toutes les parties prenantes.

Nous adoptons une approche axée sur les objectifs dans notre engagement avec les sociétés en portefeuille, en veillant à ce que les objectifs ESG fassent partie intégrante de leurs plans d'activités et

de leur stratégie. Grâce à notre analyse annuelle des critères ESG, nous les aidons à mesurer leurs progrès et à fixer de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Au cours de l'année, nous examinons régulièrement les progrès réalisés lors des réunions du conseil d'administration. Si les objectifs ne sont pas atteints, cela sera soulevé directement avec l'entreprise et, si nécessaire, avec le groupe des associés. En cas de conflit d'intérêts, le groupe des associés décidera de la voie à suivre. Les écarts par rapport à cette politique ne peuvent être effectués que par le groupe des associés.

Grâce à notre engagement et à notre suivi, le partage des meilleures pratiques entre les sociétés en portefeuille est également encouragé.

### III. SORTIE

Lors de la sortie, nous sommes transparents quant à la performance ESG d'une entreprise vis-à-vis des

## Rapports

À la suite de la révision annuelle ESG de notre portefeuille, un rapport de synthèse met en avant les performances et les réalisations ESG des entreprises de notre portefeuille. En plus de ce rapport, notre rapport annuel sur la transparence des PRI est communiqué à nos investisseurs.

Lors de notre assemblée générale annuelle, nous examinons à la fois les résultats financiers et les progrès en matière de développement durable des sociétés en portefeuille. En outre, nous profitons de cette réunion pour partager les meilleures pratiques avec nos LP, qui font partie de la communauté PE.

À l'avenir, nous prévoyons également de communiquer publiquement certaines des réussites de nos sociétés en portefeuille en ce qui concerne le développement durable. Nous reconnaissons l'importance de mettre en avant les améliorations apportées par les sociétés de notre portefeuille afin d'encourager le partage des meilleures pratiques et un changement plus vaste dans l'ensemble du secteur.

MUFFY
SurfSafe
PartyPlug
SwimSafe
WorkSafe
FlyFit
SleepSoft

# Annexe A

Toutes les opportunités d'investissement sont analysées par rapport à notre liste d'exclusion, qui comprend les conditions suivantes :

- emplacement ou domicile dans un **pays mentionné sur une liste de sanctions** ou soumis à des embargos applicables imposés par les Nations Unies, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ;
- la production, le commerce ou le financement d'**armes et de munitions de toutes sortes**[1], y compris les armes à sous-munitions, les mines, les armes chimiques ou les armes biologiques ;
- la recherche, le développement ou les applications techniques relatives aux **organismes génétiquement modifiés (OGM)** ou au **clonage humain** à des fins de reproduction ;
- la production et le commerce de **tabac** et de produits associés ;
- la recherche, le développement ou les applications techniques liées aux jeux d'argent sur Internet, à la pornographie ou à l'accès illégal aux réseaux de données électroniques ; et
- la génération de revenus de plus de 30 % du chiffre d'affaires total provenant de l'**extraction ou du transport du charbon**, ou la génération de revenus de plus de 30 % **de la production énergétique du charbon**.

[1] Cette restriction ne s'applique pas dans le cadre de ces activités si comprises ou accessoires à des politiques explicites de l'Union européenne.

VENDIS CAPITAL

BUILDING BRANDS TOGETHER

## Entrer en contact

**Courriel :** info@vendiscapital.com

**Tél. :** +32 2 467 60 80